



La Défense, le 16 décembre 2015

DECLARATION PREALABLE SCPN

CAP du 16 décembre 2015

Monsieur le Directeur général,
Monsieur le préfet de Police,
Mesdames et messieurs,

Cette CAP d'avancement pour l'année 2016 se tient au terme d'une année qui demeurera dans les annales par la variété, l'ampleur et l'acuité des défis sécuritaires rencontrés.

Dans ce contexte sans précédent dans l'histoire récente de notre pays, les autorités ont pu compter avec l'investissement sans faille de la Police Nationale comme des hommes et femmes qui la composent, parmi lesquels les commissaires de Police occupent une place de choix, tant en termes d'exposition aux risques que de disponibilité.

Nous vous remercions d'avoir entendu notre souhait d'une CAP qui se tienne en 2015. Au vu de l'état de la menace comme de la fatigue de nos collègues, il aurait été inaudible pour le CCD de subir le report d'une CAP aussi attendue que les postes à pourvoir sont rares, sans aucune certitude quant aux gains escomptés de surcroît.

La tenue d'une seconde CAP dans le courant de l'année 2016 en cas d'épuisement du complémentaire, comme l'a suggéré la DRCPN, nous a semblé largement préférable à un report aléatoire.

La contraction actuelle des possibilités d'avancement - conséquence des effets conjugués d'une gestion vertueuse du CCD (ouverture à l'avancement des seuls postes budgétaires libérés de façon certaine), d'un ralentissement sans précédent des départs à la retraite et d'un retard maintenant très conséquent dans la mise en œuvre du grade à accès fonctionnel (GRAF) – constitue indéniablement une grave injustice à l'heure où chaque commissaire se donne sans compter.

Cette impasse souligne l'urgence de mesures correctives tellement attendues qu'elles trouveraient naturellement leur place dans le protocole d'accord promis par le Président de la République lors de notre entrevue du 22 octobre dernier (bonification quinquennale, cumul pension / revenus d'activité publique ou privée notamment...).

Enfin, alors même que ce tableau d'avancement laissera sur le bord du chemin de trop nombreux collègues à l'engagement remarquable, nous nous devons de rendre témoignage des ressentis et attentes des fonctionnaires et chefs de Police, quel que soit leur périmètre d'activité.

A l'heure de la mobilisation générale, aucun de nos collègues n'a compté sa peine ou ses heures.

Mais le sentiment - diffus à l'origine – se fait insistant : les décisions commandées par l'urgence de l'horrible situation que nous connaissons ne semblent prises qu'en réaction à l'événement, et comme à reculons. Tout cela sur fond de lourdeurs « bureaucratologico-logistiques » et de tergiversations juridiques, alors que tous retiennent leur souffle dans l'attente de la prochaine catastrophe annoncée (tuerie dans une école ? Massacre de Noël ?...).

La frénésie du chiffre, l'envahissement paperassier généré par une fantasmagie approche systématique d'un phénomène tellement massif qu'il nécessiterait une priorisation assumée... sont très mal ressentis par des services épuisés et sous tension.

On peut le déplorer, mais l'Europe accueille probablement aujourd'hui plusieurs centaines de combattants - nationaux ou étrangers, prêts à passer à l'action meurtrière sur un signe de leurs donneurs d'ordres fanatiques.

Face à cette menace grave qui semble vouloir s'inscrire dans la durée, il faut des réponses intelligentes, intelligibles, concrètes et pérennes au service du principal objectif poursuivi : la détection et la neutralisation des terroristes.

La possibilité de port d'arme hors service pour les personnels volontaires ; le « durcissement » de l'équipement de protection et de riposte de toute patrouille portée quelle que soit sa nature ; l'adaptation des règles de la légitime défense ; la préparation des équipages aux réalités tactiques qu'ils devront affronter ; la simplification de la procédure pénale ; l'amélioration de l'articulation de l'administratif et du judiciaire ... sont autant de mesures de bon sens qui ne peuvent être plus longtemps minimisées ou différées.

Monsieur le Directeur général,
Monsieur le préfet de Police,
Mesdames et messieurs,

Alors que l'effet recherché par nos ennemis est l'accablement, la résignation et la peur, montrons-nous à la hauteur de la situation en donnant aux policiers et agents de renseignement – mieux qu'un « sentiment » de sécurité ou d'utilité – la conviction d'être efficaces dans la préservation de la paix publique car c'est notre raison d'être.

Merci de votre attention.

Céline BERTHON,



Secrétaire Général du SCPN